

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de Parrot du 18 juin 2009

Paris, le 19 juin 2009 à 17h40 - Parrot, le leader des périphériques sans fil pour téléphones mobiles, annonce que l'assemblée générale mixte de la Société a approuvé l'ensemble des résolutions recommandées par le Conseil d'administration aux actionnaires, qui représentaient 80,14 % des droits de vote.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'Assemblée générale a approuvé la nomination en qualité d'administrateur de M. Stéphane MARIE. Ce dernier, âgé de 45 ans, est Expert-comptable et Commissaire aux comptes, diplômé du CPA (Executive MBA HEC). Il a travaillé 9 années au sein de cabinets internationaux d'audit, dont près de 3 ans aux Etats-Unis, avant de rejoindre le cabinet Corévise (Paris) en 1994. Il est actuellement Associé et se consacre plus particulièrement aux missions de commissariat aux comptes et d'audit auprès de groupes appartenant aux secteurs immobilier, industrie et distribution. En tant qu'administrateur, il apporte à Parrot son expertise en matière de problématiques financières et juridiques, de gestion des risques et sa maitrise des enjeux réglementaires et législatifs des sociétés et en particulier des sociétés cotées.

Consécutivement à cette nomination, le Conseil d'administration de Parrot comprend désormais huit membres⁽¹⁾ dont 3 administrateurs indépendants.

L'Assemblée a par ailleurs :

- renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration à effet de mettre en œuvre un programme d'achat d'actions ; (7ème résolution)
- autorisé le conseil d'administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à hauteur de 0,5% du capital au bénéfice des salariés du Groupe et des mandataires sociaux éligibles ; (9ème résolution)
- autorisé le conseil d'administration à attribuer gratuitement des actions de la Société à hauteur de 0,5% du capital au bénéfice des salariés du Groupe et des mandataires sociaux éligibles ; (10ème résolution)

A cette occasion, le Président a souligné le caractère stratégique de ces trois autorisations combinées et rappelé l'utilisation qui en a été faite par le passé. Il a ainsi évoqué l'intérêt que représentent les plans de distribution pour attirer et fidéliser des professionnels talentueux et ce en particulier pour une société de technologie dotée d'un important bureau d'étude. Il a par ailleurs rappelé qu'il n'avait personnellement bénéficié d'aucun plan de distribution depuis l'introduction en bourse de la Société en 2006 et que sur les 934 453 actions acquises par le Groupe (7,1% du capital) dans le cadre des programmes de rachat d'actions effectués en 2008 : 172 000 ont été distribuées (18% des actions auto-détenues) tandis que 454 564 ont été annulées (49% des actions auto-détenues) à ce jour.

Le Président a clôturé l'Assemblée en rappelant la réactivité du Groupe face à la crise et sa volonté de gérer l'entreprise en 2009 afin de préserver sa trésorerie tout en maintenant sa politique d'investissement en recherche et développement. Dans cette perspective, il a réitéré sa confiance dans les capacités de développement de Parrot dès la fin de la crise.

(1): les 8 administrateurs sont : Henri SEYDOUX, président du Conseil d'administration, Jean-Marie PAINVIN, Edward PLANCHON, Jean-Yves HELMER, Marco LANDI (administrateur indépendant), Olivier LEGRAIN (administrateur indépendant), Geoffroy ROUX DE BEZIEUX (administrateur indépendant) et Stéphane MARIE.

A propos de PARROT www.parrot.com

Parrot, leader mondial des périphériques sans fil pour téléphones mobiles, est une entreprise à la pointe de l'innovation fondée par Henri Seydoux en 1994. Son pari ? Accompagner la percée irrésistible du téléphone mobile en créant des périphériques sans fil pour nous faciliter la vie. Parrot développe la gamme la plus étendue du marché de kits mains libres pour la voiture ou le deux-roues, ainsi que des produits multimédia sans fils dédiés au son et à l'image. En 2008, Parrot a lancé sa collection *Parrot By* qui se compose de produits haut de gamme désignés par des artistes de renom.

Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd'hui près de 500 collaborateurs dans le monde, réalise 85 % de ses ventes à l'étranger, Parrot est cotée depuis 2006 sur Nyse Euronext Paris.

Eurolist C : FR0004038263 – PARRO

®The Bluetooth word mark and logos are owned by the Bluetooth SIG, Inc. and any use of such marks by Parrot S.A. is under license. Other trademarks and trade names are those of their respective owners. Tous droits réservés. Les marques PARROT figurant sur ce document sont la propriété exclusive de la société PARROT. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs et sont utilisées sous licence par la société PARROT

CONTACTS

Relations investisseurs et analystes - Relations presse Marie Ein

T.: +33(0) 1 53 65 68 68 parrot@calvptus.net